

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>



LE

PROBLÈME



AVANT DE PARTIR...



**N'oubliez pas de régler vos vignettes.
De commander vos Bons-repas (12€)**

Cette année notre Chef innove avec son :

**Magret de canard confit
du Sud-Ouest**

**Le programme de la Fête est dans
le journal du Pain et des Roses**

Le signe d'une dérive autoritaire...

Les honteuses réactions du gouvernement socialiste épaulées par un consensus jamais vu, en un concert abject qui va de la droite au patronat en passant par l'ensemble des medias relèvent de l'ignominie et de la manipulation médiatique, arme classique de tous les régimes autoritaires.

Elles sont révélatrices d'un état aux abois, en fin de règne, minoritaire dans le pays, « gattazifié », rejeté par la classe ouvrière et toutes les forces à qui avait été promis le changement en 2012 et à qui ils ont volé les voix.

Symptomatique d'une dérive fascisante d'un état en décomposition face à un peuple qui refuse de baisser la tête, de se soumettre et d'être humilié par un retour vers l'ancien régime où le vide du code du travail faisait le décor de Germinal.

**Ne nous trompons pas, ne baissions pas les bras.
Ces réactions violentes sont d'abord la volonté pathétique
d'un gouvernement en déroute
face à un peuple qui se lève, fatigué de subir !**

Reclassé(e)s: compte-rendu à chaud

Nous étions 150 devant Bercy le 8, ce n'est pas mal du tout sachant les grèves SNCF... et les autres !

Etaient présents SUD, CGT, FO, CFTC, et CGC pour les syndicats, ainsi que des associations de reclassé(e)s.

Une délégation a été reçu par le cabinet de Macron.

D'après ce que j'ai * (1) compris dans le compte-rendu oral par les camarades de la délégation il y aurait une volonté politique d'avancer un peu sur ce dossier.

Et les retraité-es ? Nous avons rappelé que s'il y avait des mesures "statutaires" pour les actifs, rien ne s'opposait à ce que les retraité-es en bénéficient ! Et, cela, le ministre en a le pouvoir !

Bonne ou mauvaise nouvelle (?) Henri Jibrayel est Président du groupe de travail reclassé(e)s qui auditionnera la DRH de La Poste le 29 Juin au sein de la commission des affaires économiques et sociales de l'Assemblée Nationale.

Nous en saurons donc plus dans peu de temps.

Si plus de 300 questions ont été posées à l'Assemblée Nationale nous concernant, si les présidents de La Poste ont été interpellés directement par des député(e)s, si nous sommes reçus dans des cabinets ministériels qui s'engagent à interpeler les présidents de La Poste et d'Orange, si les promos ont été ré ouvertes sur les grades de reclassement, et si nous obtenons quelque chose prochainement, ça sera grâce à toutes celles et tous ceux qui se



sont investi(e)s énormément dans certains cas.

Tout n'est pas parfait, mais si tous les reclassé(e)s qui ne font jamais grève et ne viennent jamais à nos rassemblements s'étaient mobilisé(e)s depuis 1993, le problème sera déjà réglé.

Alors je ne sais pas sur quoi ça débouchera, mais au moins j'aurais eu le plaisir de me battre à mon petit niveau pour faire respecter nos droits bafoués par La Poste et Orange. Je n'aurai pas de regret.

Alors que si je n'avais rien fait, j'aurais eu des remords.

Les seuls combats qu'on a perdu d'avance ce sont ceux qu'on ne mène pas (je sais ce n'est pas de moi, mais j'adore cette phrase, elle est tellement vraie).

* (1) Merci à Prepo93 dont je vous livre le texte in extenso.

*

Les premières impressions de la délégation :

« Une volonté d'aboutir »... mais.... »

En préalable, la délégation ministérielle a rappelé la volonté du Ministre d'aboutir sur ce dossier, à preuve la constitution d'un groupe de travail parlementaire l'an dernier. Cette négociation doit se dérouler avec les deux entreprises même si le ministre pourra, si besoin, intervenir de manière réglementaire (traduction : avec les décrets nécessaires).

Mais, dans le même temps, les conseillers nous ont rappelés qu'il fallait "se tourner vers l'avenir" et ne pas "regarder le passé", termes qui semblent écarter la notion même de réparation (notamment pécuniaire) et surtout les retraité-es qui sont, comme on nous l'a dit,... à la retraite ! S'il y avait des mesures "statutaires" pour les actifs, rien ne s'opposait à ce que les retraité-es en bénéficient ! Et, cela, le ministre en a le pouvoir !

Les fédérations CGT.SUD.FO.CFTC viennent d'écrire au Siège de la Poste afin que s'ouvre une négociation spécifique, sans que celui-ci soit "noyé" dans un accord de portée générale,

De la méthode, de la méthode, toujours de la méthode !

Tout est stratégie au niveau de l'état, rien est le fruit du hasard etc...Comment peut on penser le contraire . Par exemple créer des problèmes, puis offrir des solutions. Cette méthode est aussi appelée « problème-réaction-solution ». On crée d'abord un problème, une « situation » prévue pour susciter une certaine réaction du public, afin que celui-ci soit lui-même demandeur des mesures qu'on souhaite lui faire accepter.

Par exemple : laisser se développer la violence dans les manifestations afin que le public soit demandeur de la mise en place d'un encadrement beaucoup plus strict concernant ces dites manifestations . Ou encore : créer une crise économique pour faire accepter comme un mal nécessaire le recul des droits sociaux et le démantèlement des services publics, etc



Solidarité financière avec les grévistes Loi Travail

Ils se battent pour nos droits et pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Soyons solidaires et apportons notre solidarité financière. Nous avons besoin de votre soutien. Merci de votre aide.

MONTANT DE LA CAISSE DE GRÈVE :

AU 1er JUILLET 2016 : **523.191 EUROS**

MONTANT DÉJÀ REVERSÉ AUX GRÉVISTES :

246.000 EUROS:

RETRAITES POSTE SOLIDAIRES

Nous remercions les nombreux retraité(e)s de La Poste qui nous ont fait parvenir leur chèque solidarité pour un montant dépassant les 250 euros au dernier pointage.

Les chèques (libellés à l'ordre de **Solidarité CGT Mobilisation Retrait Loi Travail**) sont à adresser au Syndicat CGT FAPT Poste 55 av de la Rose 13013 qui transmettra.

***Dyfonctionnements (?) au Postal

Si vous n'avez pas reçu vos 2 vignettes, notez au dos de votre chèque à l'ordre de **USR CGT 13**: le nombre de vignettes (2€ x...) celui de repas (12€ x...) et envoyez-le à l'adresse du Syndicat .

Vous recevrez votre commande par retour de courrier



Vous pouvez continuer de râler...mais c'est aussi le temps des vacances pour les retraités et les syndiqués !

Alors, relâche durant ces mois de juillet et août. Enfin pas tout à fait car selon

*l'actualité il est possible qu'on en appelle à votre mobilisation et puis, il y aura quand même **permanence de 9h30 à 12H00***

le Jeudi 21/07 et le Jeudi 25/08/2016

